

|                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                     |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  <p>L'efficacité comme une évidence !</p> | <p style="text-align: center;"><b>Procédure Qualité</b></p> <hr/> <p style="text-align: center;"><b>Conditions Générales de Vente (CGV)</b><br/> Art. L.441-6 du Code du Commerce</p> <p style="text-align: center;"><i>Stages intra-entreprises</i></p> | <p style="text-align: right;"><b>FORM-004</b><br/> <b>Version : 04</b><br/> Date : 02/03/2024<br/> Page : 1 / 5</p> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

La signature par le client des présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») emporte leur acceptation pleine et entière. Les CGV prévalent sur tout autre document du client, et notamment sur toute condition générale d'achat, sauf accord cadre ou accord commercial spécifique réalisé avec le client. Tous les autres documents de BE. ONE tels que prospectus ou catalogues, n'ont qu'une valeur indicative. Le fait que BE. ONE ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une, quelconque, des présentes conditions, ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

## 1- Objet

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de BE. ONE, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que BE. ONE ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement. Le Client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents. Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de BE. ONE, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'Offre de services à ses besoins.

## 2-Formations en présentiel

### 2.2.1 Descriptif

Les dispositions du présent article concernent des formations intra-entreprise développées sur mesure et exécutées dans les locaux de BE. ONE, du Client ou dans des locaux mis à disposition par le Client

### 2.2.2 Conditions financières

Toute formation intra-entreprise fera préalablement l'objet d'une proposition commerciale et financière par BE. ONE. Sauf

disposition contraire dans la proposition BE. ONE, un acompte minimum de 30% du coût total de la formation sera versé par le Client. Le cas échéant, le prix est révisable à la date anniversaire du contrat par application de la formule de révision visée ci-après.

## 3-Dispositions communes aux formations

### 3.1. Inscription aux formations

Vous disposez de la possibilité de vous inscrire :

- par courrier électronique à l'adresse précisée sur la fiche produit sur le site internet
- par courrier postal en remplissant le bulletin d'inscription et en l'envoyant à l'adresse suivante : [2 ALLEE DES GLYCINES, 37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE](mailto:2.ALLEE.DES.GLYCINES@BEONE.FR)

L'inscription à une formation par courrier électronique vaut validation pleine et entière de la prestation choisie et implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes CGV.

Pour tout autre moyen d'inscription, celle-ci sera prise en compte à réception d'une confirmation écrite, indiquant les éléments de la prestation (bulletin d'inscription, dûment complété et signé ou demande d'inscription par e-mail), nous permettant d'établir une convention simplifiée de formation professionnelle. L'inscription, quel que soit le moyen par lequel elle a été faite, a valeur de bon de commande ; elle engage la personne ayant effectué l'inscription et la société qui l'emploie vis-à-vis de BE. ONE, et vaut acceptation sans réserve de ses CGV. L'inscription devra nous être retournée par tous moyens, signée et portant un cachet commercial. Dans le cas où une formation serait déjà complète au moment de la réception d'une ou plusieurs inscriptions, BE. ONE s'engage à prévenir immédiatement chaque stagiaire et à lui proposer une inscription prioritaire sur la prochaine session de la formation concernée.

Chaque inscription est nominative. Si plusieurs personnes de la même société désirent participer, il convient de renvoyer pour chaque personne, un bulletin d'inscription dûment rempli. Ceci se traduit par l'envoi de la confirmation d'inscription. Si la facture doit comporter un numéro de commande, merci de le communiquer avec le bulletin d'inscription avant la date de la formation. Tant que le bulletin dûment renseigné, ou l'inscription via le site (la date et l'heure de

|                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | <p style="text-align: center;"><b>Procédure Qualité</b></p> <hr/> <p style="text-align: center;"><b>Conditions Générales de Vente (CGV)</b><br/> Art. L.441-6 du Code du Commerce</p> <p style="text-align: center;"><i>Stages intra-entreprises</i></p> | <p style="text-align: right;"><b>FORM-004</b><br/> <b>Version : 04</b><br/> Date : 02/03/2024<br/> Page : 2 / 5</p> |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

réception faisant foi) n'aura pas été reçu, BE. ONE se réserve le droit de disposer librement des places de la session de formation.

Des justificatifs de l'activité et/ou du statut de l'entreprise peuvent être demandés par BE. ONE lors des inscriptions à des formations interentreprises ou de commandes de formations intra-entreprises.

Les prestations de formation de BE. ONE ne sont pas accessibles, sauf accord préalable de BE. ONE, aux entreprises ou sociétés -quel qu'en soit leur statut juridique- autres que celles mentionnées ci-dessus.

BE. ONE se réserve le droit :

- de refuser toute inscription pour motif légitime et non discriminatoire, ou précisé sur la fiche produit,
- d'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce sans indemnités ni remboursement même partiel du prix.

### 3.2 Lieux de formation et réglementation intérieur

Les lieux de formation des sessions « intra-entreprises » et le règlement intérieur est dépendant de la structure d'accueil et sous la pleine responsabilité du client.

### 3.3. Convention de formation

Pour chaque action de formation [une convention de formation professionnelle](#) établie selon les articles L 6353-1 et L 6353-2 du Code du travail est adressée en deux exemplaires dont un est à retourner par le Client revêtu du cachet de l'entreprise. L'attestation de participation est adressée après la formation. Une attestation de présence pour chaque partie peut être fournie sur demande.

### 3.4. Règlement par un Opérateur de Compétences (OPCO ou autre financeur)

Lorsque la formation est prise en charge par un organisme tiers (OPCO ou autre financeur), il appartient à l'entreprise du participant de vérifier directement l'imputabilité de la formation auprès de l'organisme concerné.

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCO. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le Client retourne signé à BE. ONE. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par BE. ONE au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne parvient pas à BE. ONE au premier jour de la formation, BE. ONE se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

Lorsque la formation est prise en charge par un organisme tiers au titre de la subrogation de paiement (paiement direct par le financeur), le client s'engage à :

- Faire la demande de prise en charge avant le début de la formation,
- D'indiquer explicitement sur le bulletin d'inscription quel sera l'établissement à facturer, en indiquant précisément sa raison sociale et son adresse postale,
- Fournir un accord de prise en charge avant le premier jour de la formation,
- S'assurer auprès de son financeur de la possibilité de prise en charge des coûts de la formation, de manière partielle ou totale.

### 3.5. Annulation des formations à l'initiative du client

Les dates de formation en présentiel sont fixées d'un commun accord entre BE. ONE et le Client et sont bloquées de façon ferme. En cas d'annulation tardive par le Client d'une session de formation planifiée en commun, des indemnités compensatrices sont dues dans les conditions suivantes : · report communiqué au moins 30 jours ouvrés avant la session : aucune indemnité. · report communiqué moins de 30 jours et au moins 15 jours ouvrés avant la session: 30% des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client ·

Annulation ou report communiqué moins de 15 jours ouvrés avant la session : 100% des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client.

### 3.6. Absence d'un participant à une formation

Possibilité de remplacer la personne absente sans modification de la facturation.

## **4-Dispositions communes à l'ensemble des services**

### 4.1. Modalités de passation de commandes

La proposition et les prix indiqués par BE. ONE sont valables un (1) mois à compter de l'envoi du bon de commande. L'offre de services est réputée acceptée dès la réception par BE. ONE d'un bon de commande signé par tout représentant dûment habilité du Client, dans le délai d'un (1) mois à compter de l'émission dudit bon de commande. La signature du bon de commande et/ou l'accord sur proposition implique la connaissance et l'acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions, lesquelles pourront être modifiées par BE. ONE à tout moment, sans préavis, et sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du Client.

## **5.2. Facturation/ Règlement**

### 5.2.1. Prix

Tous les prix sont exprimés en euros et hors taxes. Ils seront majorés de la TVA au taux en vigueur. Les éventuels taxes, droits de douane ou d'importation ainsi que les frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du Client. Les frais de déplacement du (ou des) consultant(s) ou du (ou des) formateur(s) ainsi que les frais de location de salle de documentation et de location de matériel courant (vidéo projecteur, métaplan, Matériel de simulation marketing, ...) sont facturés en sus.

### 5.2.2. Paiement

Sauf convention contraire, les règlements seront effectués aux conditions suivantes :

- Le paiement comptant doit être effectué par le Client, au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date de la facture
- Le règlement est accepté par règlement domicilié automatique (prélèvement), chèque, virement bancaire ou postal
- Aucun escompte ne sera appliqué en cas de règlement avant l'échéance, sauf mention différente indiquée sur la facture.

Le règlement du prix de la formation, en précisant toujours le numéro de facture, le nom de l'entreprise, le nom du participant, le code de l'action de formation, comptant et sans escompte, est effectué :

- par chèque libellé à l'ordre de « BE. ONE »
- par virement direct, à l'ordre de « BE. ONE »

En cas de retard de paiement, BE. ONE pourra suspendre toutes les commandes en cours sans préjudice de toute autre voie d'action. Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal. BE. ONE aura la faculté de suspendre le service jusqu'à complet paiement et obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à BE. ONE. Conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce, tout paiement postérieur à la date d'exigibilité donnera lieu au paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatif, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

## **6-Limitations de responsabilités de BE. ONE**

La responsabilité de BE. ONE ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel lors des formation par les Utilisateurs ou toute cause étrangère à BE. ONE. Quel que soit le type de prestations, la responsabilité de BE. ONE est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client. La responsabilité de BE. ONE est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée. En aucun cas, la responsabilité de BE. ONE ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

En aucun cas, BE. ONE ne pourra être tenu de rembourser, en cas de report ou d'annulation d'une formation, les frais de réservation du titre de

|                                                                                   |                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                     |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | <p style="text-align: center;"><b>Procédure Qualité</b></p> <hr/> <p style="text-align: center;"><b>Conditions Générales de Vente (CGV)</b><br/> Art. L.441-6 du Code du Commerce</p> <p style="text-align: center;"><i>Stages intra-entreprises</i></p> | <p style="text-align: right;"><b>FORM-004</b><br/> <b>Version : 04</b><br/> Date : 02/03/2024<br/> Page : 4 / 5</p> |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

transport et d'hébergement du stagiaire, pris en vue de la formation.

### 7-Force majeure

BE. ONE se réserve le droit de modifier le-contenu de son programme, de reporter la formation ou de remplacer un animateur/ Consultant, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent, au plus tard 10 jours ouvrés avant la date prévue.

BE. ONE ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à BE. ONE, les désastres naturels, les incendies, la non-obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de BE. ONE.

### 8-Propriétés intellectuelles

Voir « [Conditions d'utilisation dans le cadre de la formation](#) ».

### 9-Confidentialité

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par BE. ONE au Client. BE. ONE s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que ses sociétés affiliées, partenaires ou fournisseurs, les informations transmises par le

Client, y compris les informations concernant les Utilisateurs.

Par ailleurs, les participants et le client s'interdisent de divulguer toute information de BE. ONE à une société concurrente.

Tant pendant le cours des contrats qu'après leur expiration, les clients s'interdisent formellement de divulguer les renseignements techniques ou commerciaux qu'ils auraient été amenés à connaître sur BE. ONE et ses services, à l'exception de ceux dont les clients pourront prouver qu'ils sont tombés dans le domaine public ou qu'ils étaient en leur possession avant d'entrer en relation avec BE. ONE.

BE. ONE se réserve le droit d'exclure d'une formation tout stagiaire qui manquerait au présent accord de confidentialité et cela sans entraîner une quelconque indemnité ou remboursement partiel ou total du prix de la formation.

### 10-Communication

Le Client accepte d'être cité par BE. ONE comme client de ses offres de services, aux frais de BE. ONE. Sous réserve du respect des dispositions de l'article 9- « Confidentialité », BE. ONE peut mentionner le nom du Client, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, objet du contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle notamment sur son site internet, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel aux actionnaires, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

### 11-Protection des données à caractère personnelle des Utilisateurs

Les données personnelles des stagiaires sont utilisées dans le cadre strict de l'inscription, de l'exécution et du suivi de sa formation par les services BE. ONE en charge du traitement. Ces données sont nécessaires à l'exécution de la formation en application de l'article L 6353-9 du Code du travail et des services BE. ONE associés. Elles sont conservées pour la durée légale de prescription des contrôles administratif et financier applicables aux actions de formation. En

|                                                                                                                                       |                                                                                |                                                                             |  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|--|
| <br><small>L'efficacité comme une évidence !</small> | <b>Procédure Qualité</b>                                                       | <b>FORM-004</b><br><b>Version : 04</b><br>Date : 02/03/2024<br>Page : 5 / 5 |  |
|                                                                                                                                       | <b>Conditions Générales de Vente (CGV)</b><br>Art. L.441-6 du Code du Commerce |                                                                             |  |
|                                                                                                                                       | <i>Stages intra-entreprises</i>                                                |                                                                             |  |

application de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel, le stagiaire bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement ainsi qu'un droit d'opposition et de portabilité de ses données si cela est applicable, qui peut être exercé en s'adressant à BE. ONE [2 ALLEE DES GLYCINES, 37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE](#)

Le stagiaire bénéficie également du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle si nécessaire.

En tant que responsable de traitement du fichier de son personnel, le Client s'engage à informer chaque stagiaire que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par BE. ONE aux fins de réalisation et de suivi de la formation dans les conditions définies ci-avant. [La charte « Protection des Données Personnelles BE. ONE »](#) sur la protection des données personnelles est disponible sur notre site internet.

## 12-Droit applicable- attribution de compétence

Les présentes conditions générales sont régies par le droit français.

EN CAS DE LITIGE SURVENANT ENTRE LE CLIENT ET BE. ONE A L'OCCASION DE L'EXECUTION DU CONTRAT, IL SERA RECHERCHE UNE SOLUTION A L'AMIABLE ET, A DEFAUT, LE REGLEMENT SERA DU RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURS (37).

|                    |                                  |                                                                                     |  |
|--------------------|----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <b>Rédacteur :</b> |                                  | <b>Approbateur :</b>                                                                |  |
| Jean-François Beck |                                  | Oanh NGUYEN                                                                         |  |
|                    |                                  |  |  |
| Date               | Changement adresse de la société | Version                                                                             |  |
| 02/03/2024         |                                  | 04                                                                                  |  |